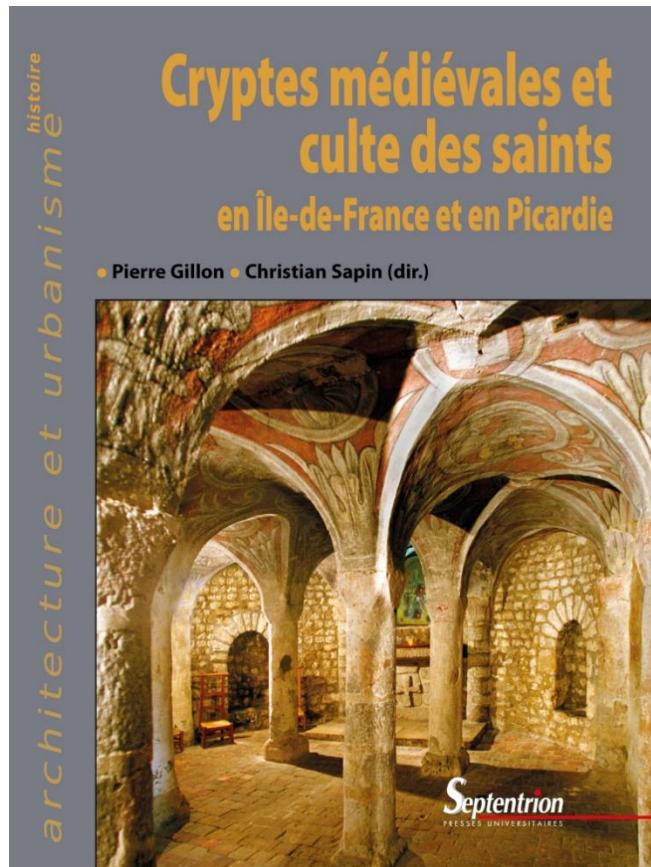


André VAUCHEZ



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le livre de Pierre Gillon et Christian Sapin intitulé *Cryptes médiévaux et culte des saints en Ile-de-France et en Picardie*, Lille, Editions Septentrion, 2019, 528 p. (Préface de Gisela Cantino-Wataghin). Il s'agit d'un corpus et d'un inventaire des cryptes connues soit dans leur intégralité, soit par les sources textuelles ou par des fouilles anciennes. Le corps de l'ouvrage est constitué par une quarantaine de notices illustrées de plans et de photographies de ces édifices, regroupées en fonction des départements actuels de l'Ile-de-France et de la Picardie. Celles-ci sont précédées par d'excellents exposés introductifs, dus respectivement à Christian Sapin, sur l'architecture des cryptes, Arnaud Ybert sur leur décor et leurs fonctions et Pierre Gillon sur ce que nous apprend l'étude de

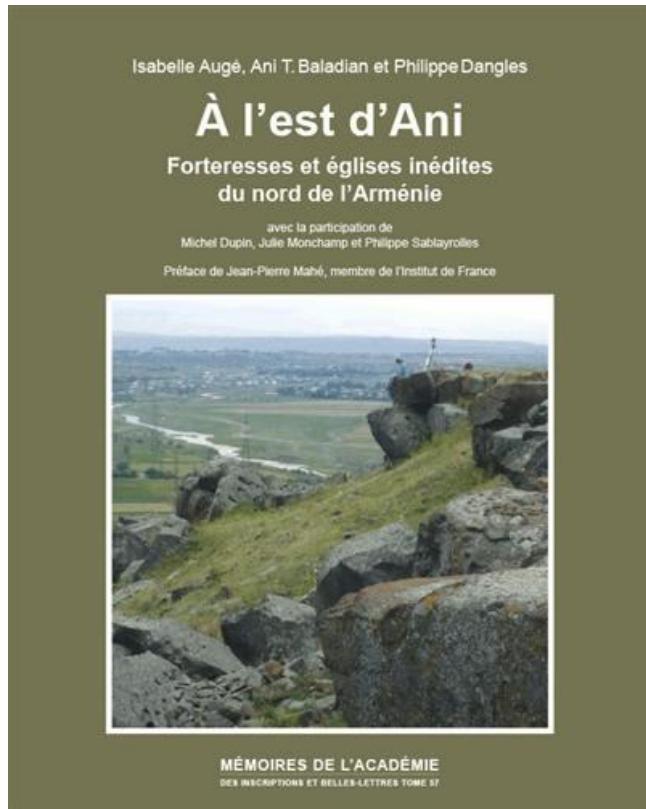
ces édifices à propos du culte des saints et des reliques, dans cette région qui correspond pour l'essentiel au domaine royal capétien tel qu'il était entre le Xe et le XIIe siècle.

Mais qu'est-ce au juste qu'une crypte ? Il faut bien s'entendre sur la signification de ce terme car, comme le rappelle justement Christian Sapin, le mot latin *crypta* constitue un « mot-valise », qui peut désigner aussi bien une excavation ou une grotte qu'un monument. D'où la définition que donnent d'entrée de jeu les auteurs afin de circonscrire leur propos. Pour eux, une crypte est une architecture souterraine, située en général au-dessous d'une église et couverte par une voûte en pierres. Elle a une fonction liturgique liée au culte des saints et à la vénération de leurs reliques. En ce sens, chaque crypte est unique et il faut l'étudier à la lumière d'une dévotion spécifique, dont les coordonnées spatiales et temporelles sont préliminaires à sa morphologie monumentale. C'est ce qui fait tout l'intérêt des notices contenues dans ce volume, dont les auteurs ne se sont pas contentés d'une étude architecturale très poussée des diverses cryptes, mais ont procédé à chaque fois à une étude critique du culte du saint qui y était vénéré, en s'efforçant d'établir une corrélation entre les deux aspects. Ce corpus, résultat d'un travail d'équipe qui s'est étendu sur une bonne quinzaine d'années, est remarquable par son caractère transdisciplinaire, dans la mesure où il associe des archéologues, des architectes, des historiens et des historiens de l'art relevant de diverses institutions universitaires, du CNRS et des services départementaux du patrimoine des régions considérées, sous la direction des deux maîtres d'œuvre qui ont su donner aux contributions de leurs collaborateurs un caractère homogène.

Que nous apporte d'original ce beau volume sur le plan scientifique ? Beaucoup d'éléments, à commencer par une chronologie des cryptes de l'Ile-de-France et de la Picardie : 20% seulement d'entre d'elles datent du Haut Moyen Age, 60% des XIe et XIIe siècles et 20% de l'époque gothique. Le moment carolingien a été très important, car il a vu la diffusion dans ces régions de la crypte annulaire « *more romano* », s'inspirant de celle de S.Pierre de Rome ou encore d'autres modèles architecturaux comme celui qui a été mis en œuvre dans l'énorme -et encore mystérieuse - crypte de l'abbaye Saint-Médard de Soissons , dont la dédicace eut lieu en 841 en présence de Charles le Chauve et de l'abbé Hilduin, qui avait ramené de Rome des reliques de S.Sébastien. Mais la grande période de construction des cryptes dans les églises se situe à l'époque féodale, lorsque le culte des reliques et leur dispersion dans l'espace, provoquée par les invasions normandes, entraîna la création d'une quantité de sanctuaires, grands et petits, où se produisaient des miracles qui attiraient des pèlerins. Afin que ces foules de visiteurs ne perturbent pas la vie religieuse des clercs ou des moines, il fallut les orienter vers une chapelle ou une église souterraine, à la fois pour y exposer les corps saints et les mettre à l'abri des « *furta sacra* », dont on connaît de nombreux exemples dans cette région. Mais toutes les cryptes ne datent pas de l'époque romane et les auteurs et leurs collaborateurs mettent bien en lumière le fait qu'on a continué à en édifier jusqu'au XIVe siècle, où l'on préférera placer les reliques dans des enfeus, des chapelles latérales ou des tombeaux situés à l'intérieur de la nef.

Au total, cet ouvrage, avec ses mises au point très développées sur les cryptes d'églises ou d'abbayes aussi importantes que Saint-Denis, Sainte-Geneviève ou Notre-Dame des Champs, à Paris, Sainte-Bathilde à Chelles, l'abbaye de Jouarre, Saint-Quentin, Saint-Corneille de Compiègne, Saint-Riquier et bien d'autres édifices sacrés, tant urbains que ruraux, renouvelle profondément notre connaissance de l'histoire religieuse de l'Ile-de-France et de la Picardie. Avec ses nombreux plans et cartes, sa bibliographie exhaustive et ses index, c'est également un très bel instrument de travail et il rendra les plus grands services aux chercheurs qui s'intéressent à l'histoire de l'art et de l'architecture en France entre le Ve et le XVe siècle.

Jean-Pierre MAHÉ



« J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau le tome 57 des *Mémoires de l'Académie*, Isabelle Augé, Ani T. Baladian et Philippe Dangles, *À l'Est d'Ani, forteresses et églises inédites du nord de l'Arménie*, avec la participation de Michel Dupin, Julie Monchamp et Philippe Sablayrolles. Préface de Jean-Pierre Mahé, 351 p. in 4°.

D'une déception ou d'une entreprise contrariée résultent parfois d'heureuses découvertes. Ainsi, en 2006, quand la mission archéologique française d'Ani dut mettre fin à ses fouilles, sur ordre du nouveau responsable turc du site, ses membres n'eurent d'autre issue que de se replier, grâce à la bienveillance éclairée de notre regretté confrère Jean-François Jarrige, du côté arménien de la frontière, à Ani-Pemza, nom d'une carrière de pierre,

qu'ils avaient eu tout loisir d'observer chaque jour, depuis le territoire turc, durant huit campagnes successives.

Au lieu d'Ani, « la Ville aux mille églises », dont ils avaient méticuleusement relevé tous les ouvrages défensifs, ils prirent pour objet d'étude une constellation de chétives forteresses et d'églises villageoises ruinées par les guerres, la rudesse du climat et l'érosion des siècles. Ils ne compriront que peu à peu les liens, presque tous ignorés des chroniqueurs médiévaux, qui unissaient ces vestiges à l'histoire tourmentée de la prestigieuse métropole des rois bagratides d'Arménie.

Les marchandages territoriaux qui ont fixé en droit la future frontière arméno-turque, au traité de Brest-Litovsk le 3 mars 1918, ne prenaient en compte ni l'histoire, ni la répartition réelle des populations sur le terrain. L'antique province arménienne de Siracène / Širak s'étendait de part et d'autre de l'Axurean, affluent de l'Araxe. En conséquence, les localités les plus centrales, comme Ani et Bagaran, se trouvent aujourd'hui en Turquie, dans des zones frontalières militarisées, d'accès restreint ou tout à fait interdit.

C'est pourquoi l'aperçu historique, brossé par Isabelle Augé (p. 53-80), retrace le destin politique de la région, depuis l'expansion arabe du VII^e siècle jusqu'à la conquête russe en 1827 : les heures et malheurs de la métropole bagratide, passant des Byzantins (1045) aux Seldjoukides (1064), vendue aux émirs kurdes cheddadiques de Duin (1072), à qui les Géorgiens la disputèrent à partir de 1121, pour la conquérir définitivement en 1195, la dotant d'une sorte

d'autonomie sous le gouvernement des princes zakarides ; cette période faste fut bientôt assombrie par l'attaque mongole de 1239 et l'oppression fiscale qui s'ensuivit.

La mission française d'Ani-Pemza s'est d'abord concentrée sur les monuments de la haute vallée de l'Axurean, près du monastère de Marmašēn (4 églises, bâties de 988 à 1029 par les princes Apułamreñc'-Pahlawuni, puis restaurées au XIII^e siècle), à quelque 10 km au SE de Gyumri¹. À 3,5 km au SE du monastère, se dresse, sur une crête escarpée, le site fortifié de Vahramaberd et, 3,5 km plus au sud, celui de Tirašēn. Philippe Dangles a montré que tous les deux présentent la même structure : leur enceinte fortifiée abrite une voie centrale bordée de part et d'autre d'un alignement de pièces rectangulaires comparables aux échoppes de la rue principale d'Ani, depuis la Porte des Lions jusqu'à la mosquée de l'émir Manuçîhr.

Il s'agissait sans doute, dans les deux cas, de « quartiers artisanaux ou commerçants protégés » (p. 96). L'hypothèse nous paraît aujourd'hui confirmée par une inscription du monastère voisin, Horomos, mentionnant des échoppes (*kulpak*) à l'intérieur de la forteresse de C'ark'ar / Małasberd, toute proche, dans la vallée de l'Axurean. Ces installations furent, me semble-t-il, particulièrement nécessaires aux XI^e-XII^e siècles, périodes d'insécurité où Ani et ses alentours étaient l'enjeu d'affrontements continuels entre les Géorgiens et les Kurdes.

Au pied de Vahramaberd, du côté ouest, ont été dégagés les vestiges de deux églises. L'une, d'abord en croix libre, est devenue une croix inscrite du fait qu'on y a rajouté quatre pièces d'angle « à une date indéterminée » (p. 98). Cette formule prudente est de règle en l'absence de tout indice de datation. Néanmoins, l'évolution générale de l'architecture arménienne nous incite à supposer que les plans en croix libre sont antérieurs au VIII^e siècle. À cette époque, les Arabes confisquent les biens fonciers dont le clergé arménien tirait ses revenus. Au contraire, les pièces d'angle se multiplient lors de la renaissance bagratide (IX^e-X^e siècles). L'Église arménienne reconstitue alors son patrimoine, grâce aux donations résultant des messes funéraires. Mais comme les Canons interdisent d'offrir l'eucharistie plus d'une fois par jour sur le même autel, il faut ajouter des pièces d'angle, si possible à deux niveaux, en sorte que la croix inscrite devient alors le seul plan rentable.

Juste au pied de Tirašēn subsistent les vestiges d'une petite église monoconque en croix libre, comparable à Surb Gēorg d'Arjohovit, qui date du VII^e siècle. Michel Dupin estime néanmoins (p. 106) que le décor de cette petite église renvoie plutôt au XI^e siècle.

Sur la rive orientale d'un lac, entre Vahramaberd et Tirašēn, s'étendent les ruines de deux églises imbriquées : l'une en tuf rouge (croix inscrite cloisonnée ouverte), dont les assises sont entièrement conservées, l'autre en tuf noir (sans doute une tétraconque à niches d'angle), dont ne subsistent plus que l'aile est et les deux tiers de l'aile nord. Elle est nécessairement antérieure à l'église rouge ; son plan rappelle celui d'Awan vers 590. L'imbrication des deux édifices est surprenante. Il faut croire qu'au moment où l'église rouge fut bâtie, le site urbain construit autour de l'église noire était à l'abandon. L'église rouge devait faire figure de sanctuaire isolé, comme il arrive souvent en Arménie.

Les huit inscriptions fragmentaires retrouvées pendant la fouille des deux églises ont été soigneusement éditées. Deux d'entre elles sont des donations des XII^e-XIII^e siècles en échange de messes funéraires. L'éditrice des textes, Ani Baladian, présente aussi les très nombreuses

¹ Anciennement Kumayri. Sous les tsars, Alexandropol (et non Alexandropol, comme on le lit trop souvent) en l'honneur d'Alexandra, épouse de Nicolas I^{er}. À l'époque soviétique, Leninakan.

croix commémoratives du secteur ; les unes, sculptées directement sur les blocs du chaos rocheux, les autres (*xač'k'ar*) formant des stèles érigées sur des socles. Elle en commente (p. 142-146) la fonction d'intercession, de propitiation et de protection. Le même emblème est appelé tantôt croix (*xač'*), tantôt signe seigneurial (*nšan tērunakan*). Selon nous, les deux termes ne sont pas synonymes. La croix désigne précisément l'instrument du supplice du Calvaire ; le signe est l'apparition céleste annonçant le retour du Christ à la fin des temps.

D'autres recherches ont été consacrées aux églises secondairement transformées en forteresses, et parfois incluses dans des enceintes plus vastes. Le phénomène est assez fréquent dans la région. Une inscription gravée vers 1225 sur l'église principale de Marmašen nous apprend que, lors de l'invasion seldjoukide de 1064, les paysans s'y étaient retranchés, transformant le monastère en village. Les auteurs de l'inscription, Grigor, archevêque d'Ani, et son frère Larip Pahlawuni, mirent fin à cette situation pour dégager les sanctuaires où étaient enterrés leurs aïeux (p. 84).

D'autres églises plus anciennes semblent avoir subi le même sort, sans doute dans des circonstances analogues. Ainsi, à l'intérieur de l'actuel village d'Axurik, au SE de Gyumri, on a retrouvé les décombres d'une église du VII^e siècle en croix semi-libre, gravement détériorée par un séisme en 1926. D'après le nom de la petite chapelle, rajoutée sur place en 2004, le sanctuaire devait être placé sous le patronage du prophète Élie, redouté dans le Caucase pour les averses de grêle qu'il envoie depuis son char de feu (p. 23). L'une des singularités de l'ancienne église consiste dans les « piles-contreforts basculées » des secteurs occidentaux de la croix.

L'église fut fortifiée en deux étapes. Tout d'abord des murailles accolées à l'est et au sud l'englobèrent dans un enclos défensif. À ce stade rien n'indique que l'édifice ait perdu sa fonction cultuelle. Ensuite, les façades ouest, sud et est ont disparu derrière d'épais parements. La porte sud fut encadrée de tourelles aux angles SE et SO. L'église devint alors un fortin. La date et les circonstances de ces changements restent inconnues.

L'annexion par la Turquie d'antiques localités arméniennes est parfois masquée par des changements toponymiques. Ainsi, l'actuel hameau turc de Çetindurak occupe le site d'Erazgawors, renommé Širakawan, au IX^e siècle, quand il devint la résidence des rois bagratides. En sens inverse, les Arméniens ont transféré ces toponymes prestigieux sur le territoire qui leur reste. Ainsi, le nom d'Erazgawors a été réattribué à l'ancien village turc d'Aralık (« Intervalle »), situé à la rencontre de l'Axurean et de son affluent le Karahançay, tandis que Širakawan désigne aujourd'hui l'ancien village turc de Baş Şöregel (« Tête ou chef-lieu du Širak »), situé 5 km au sud d'Erazgawors.

Du côté arménien de la frontière, certaines de ces nouvelles localités, créées peu après 1923, ont dû être déplacées en 1980, lors de la mise en eau d'un barrage sur l'Axurean. Au préalable, l'archéologue Sergey Harut'yunyan a démonté les parements taillés de l'église d'Aralık / Erazgawors, qu'il a ensuite partiellement remontés sur la hauteur voisine de Ĵrap'i. Après l'indépendance, en 1991, la détérioration du système d'irrigation a entraîné l'assèchement de certaines des terres mises en eau en 1980. C'est ainsi que le site d'Aralık / Erazgawors est redevenu accessible. Les vestiges se répartissent en trois ensembles concentriques : l'église est enclavée dans un fortin, et celui-ci est entouré d'une enceinte.

Bien que l'église, dépouillée de ses parements en pierre, soit réduite à une carcasse de mortier, elle conserve toutes sortes d'indices archéologiques, notamment son dallage, qui n'a

pas été transféré à Jrap'i. Dans cette salle à coupole, en croix libre, mono-absidiale, l'angle NE était occupé par une petite chambre rectangulaire d'abside. On peut dater ce type architectural des VI^e-VII^e siècles. Mais le problème est compliqué par le fait que l'édifice reposait sur les vestiges d'une église plus ancienne, dont certains blocs sculptés ont été remployés dans les fondations.

Dans une phase ultérieure, l'église a été entourée d'une enceinte rectangulaire munie de tours rondes aux quatre angles et de quatre tours en U au milieu de chaque muraille. Dans ce dispositif, l'église se situe strictement au centre géométrique. Toutefois, l'équilibre est ultérieurement rompu dans la dernière phase des travaux. Les murs de l'église ont alors été doublés à l'extérieur par une épaisse maçonnerie qui a transformé la croix libre en rectangle. La porte sud a été supprimée et la porte ouest, flanquée de deux tourelles. L'édifice a perdu sa destination cultuelle. Il est devenu exclusivement défensif.

Les deux forteresses de Gusanagiwł et de Tignis, qui se font face de part et d'autre de l'actuelle frontière arméno-turque, sont bâties sur le même plan et selon les mêmes modes constructifs. Toutes deux sont implantées en position de vigie, à l'écart de toute agglomération, sur de fertiles vallées alluviales. La taille et l'ajustement des pierres incitent à les dater du XII^e siècle, pendant la période de l'émirat cheddadide avec, pour objectif, le stockage sécurisé des denrées collectées en guise d'impôts (p. 206-207).

Au-delà du Širak, la mission s'est aussi déployée vers l'est, dans l'Aragacotn. Le nom de ce canton (« pied de l'Aragac ») dérive du mythe² qui présente les montagnes comme des géants³ pétrifiés par un châtiment divin. Chacune d'elles, comme les humains, a un dos et des pieds. Les pieds de l'Aragac, entité féminine, sur la rive gauche de l'Araxe, sont tournés vers le sud ; ceux de sa sœur, l'Ararat (Grand Masis), sur la rive droite, sont tournés vers le nord. De cette façon, toutes deux sont face à face et ne cessent de se disputer.

La forteresse de Daštadēm se situe non loin de T'alın, presque à mi-route entre Duin, siège historique des émirs cheddadiques, et la métropole d'Ani, dont ils conservent laborieusement le contrôle pendant tout le XII^e siècle. C'est une position militaire importante, sur les routes du négoce international avec la Perse et l'Inde, comme le laisse pressentir, 3 km au nord de la forteresse, le vaste caravansérail de 2700 m², construit au XII^e siècle et agrandi au XIV^e (p. 222).

En 1812, Hussein Khan, sardar perse d'Érévan, fit construire une vaste enceinte formant un polygone à 8 côtés, inscrit dans un cercle de 200 m. de diamètre et garni de 8 tours bastionnées⁴. L'année suivante, les Russes annexèrent la Géorgie orientale et le Lori. Daštadēm devint alors un poste frontalier, jusqu'à la prise d'Érévan par le Comte Paskiévitch en 1827.

À l'intérieur de l'enceinte, ont été retrouvées deux inscriptions datées : l'une, en arabe (H 570 = 1174), mentionne la restauration de la citadelle par Sultan, le dernier émir cheddadique d'Ani. L'autre, en arménien (de l'an 1307)⁵, prononce la remise d'une taxe sur le vin de T'alın par le prince zakaride Albulay et son épouse Sit'i Xat'un.

² Cf. ma préface, p. 12-13.

³ Ou des « géantes », car il n'y a pas de genre grammatical en arménien.

⁴ Sur un modèle occidental inspiré de Vauban, comme à Neuf-Brisach en 1697.

⁵ Relevée en 1842 par Yovhannēs Sahxat'aneanc' (qui a lu par erreur 1267 au lieu de 1307), dans une description générale du site de Daštadēm ; cf. ma traduction, p. 295-297.

Philippe Dangles explique en détail et illustre par des photos, des plans, des coupes, des élévations et des schémas polychromes comment un ancien bâtiment rectangulaire orienté SE-NO fut d'abord renforcé par une maçonnerie de doublage et couvert d'une voûte en berceau. Après quoi, ce quadrilatère fut flanqué de tours sur ses quatre faces, mais la tour SO manque aujourd'hui. Puis, en deux tranches de travaux successives, depuis le 3^{ème} quart du XII^e siècle jusqu'au début du XIII^e siècle, ce dispositif fut complété par l'addition de quatre saillants supplémentaires.

Point notable : les émirs cheddadiques ont repris la tradition chrétienne de représenter le commanditaire par une figure sculptée en bas-relief dans l'angle sud de l'ouvrage central (p. 251) et sur la tour B5 (p. 260), où se trouve une sculpture en ronde bosse.

À Aruč, village situé à 20 km à l'est de Daštadēm, et bien connu des historiens classiques, Elišē et Yovhannēs Drasxanakertc'i, subsistent, aux abords de l'église majeure construite par Grigor Mamikonean (prince d'Arménie de 662 à 685), d'importantes fortifications. Au SO du sanctuaire se dresse une ancienne basilique (IV^e-VI^e s.), désaffectée à une date inconnue pour être transformée en fortin. D'autre part, tout le village avoisinant était enclos dans une enceinte défensive, aujourd'hui inextricablement mêlée aux habitations privées.

Au cours de l'été 2012, les archéologues français ont réalisé un relevé de l'enceinte primitive et de ses remaniements successifs, qu'ils comptaient compléter et dater lors de la campagne suivante. Malheureusement, la Commission des fouilles du Ministère des Affaires Étrangères en a décidé autrement en supprimant les crédits de la mission. Préparant néanmoins la publication de leurs résultats, les membres de la mission séjournèrent à leurs frais à Érévan, durant l'été 2015, pour effectuer, dans les archives, toutes les recherches documentaires concernant les sites qu'ils publient dans le présent volume. Ils ont ainsi retrouvé des croquis et des plans inédits, provenant des opérations d'archéologie préventive de la période soviétique.

En dehors des nombreuses constatations factuelles, qu'ils ont précisées, datées ou rectifiées, l'apport essentiel de leurs travaux consiste dans l'approfondissement de la perspective historique. On a tendance à ne retenir d'Ani et de sa région (Širak et Aragacotn) que les périodes les plus glorieuses du royaume bagratide ou de la principauté zakaride, sans souligner assez l'amplitude des contrastes qui les opposent. Il est clair, par exemple, que la majestueuse muraille nord que nous admirons aujourd'hui remonte à une campagne de fortification menée dans la seconde moitié du XIII^e siècle, bien après l'arrivée des Mongols en 1239. Cette enceinte, garnie de tours puissantes, chemisée de pierres polychromes, se distingue à la fois de la défense bagratide – un simple mur rectiligne cantonné de tours tronconiques creuses au temps du roi Smbat II, en 989 – et des ouvrages zakarides (1205-1222), massifs et deux fois plus élevés, avec des tours de 7 à 10 m. de diamètre, surmontées de vastes plates formes de combat.

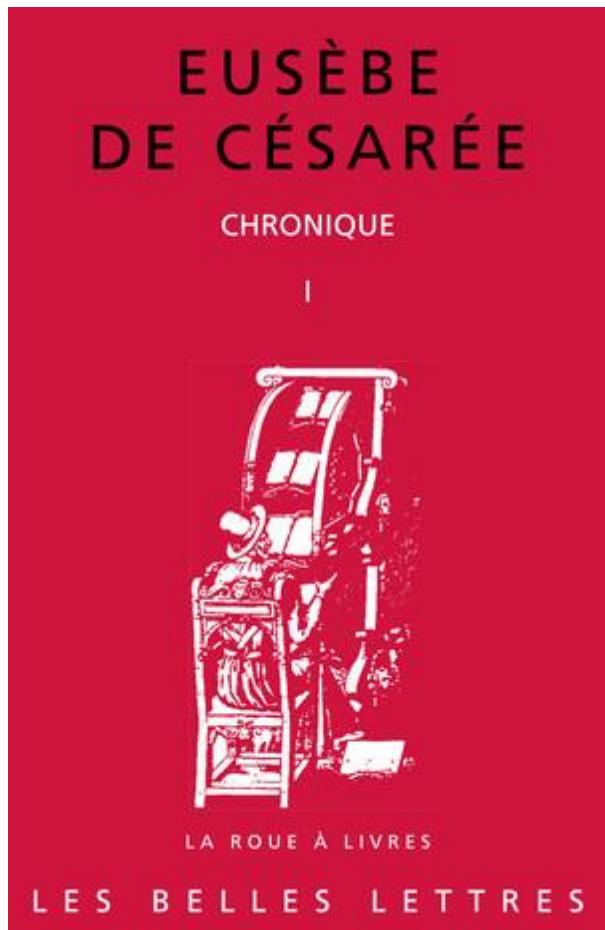
Jusqu'à présent, l'organisation de l'espace urbain, avec ses quartiers artisanaux et leur structure complexe – innervée en avenues, rues et ruelles –, presque effacée sur le terrain, ne nous était connue que par des témoignages écrits : ceux des inscriptions recueillies depuis le XIX^e siècle dans les monastères voisins de Horomos et de Bagnayr. À présent, les fouilles effectuées par la mission d'Ani-Pemza nous éclairent sur les changements matériels et sur les innovations culturelles qui ont affecté, au XII^e siècle, durant la période de l'émirat cheddadique,

l'organisation du commerce et de l'artisanat par la synthèse des traditions musulmanes et arméniennes.

L'intérêt du présent volume est de nous découvrir, à l'est de la métropole, des maillons intermédiaires de cette évolution, comme les échoppes fortifiées de Tignis et de Gusanagiwł. Il faut féliciter les auteurs de cette étude très réfléchie. L'entreprise n'aurait pu être menée à bien, sans l'amitié, le dévouement, la science et l'incomparable connaissance du terrain des hôtes arméniens de la mission, Hamazasp Khachatryan, directeur du Musée archéologique de Gyumri, Larisa Yeganyan, conservatrice des monuments historiques du Širak et de l'Aragacotn, et Pavel Avetisyan, directeur de l'Institut d'archéologie de l'Académie des Sciences d'Arménie. Leur patience et leur générosité ont su lever tous les obstacles, administratifs, matériels et logistiques. Leur cordiale et constante disponibilité a été une source inépuisable d'inspiration.

Interrompue par les autorités turques en 2005, la mission d'Ani avait déjà accumulé, depuis 1998, des matériaux considérables : une cartographie complète du site à l'échelle 1/2000^e, le relevé à 1/500^e de tous les vestiges émergents sur la moitié orientale du promontoire urbain, une documentation complète sur la construction du système défensif, sur la cathédrale de l'an 1001 et sur son environnement immédiat (350 m² à l'est). Il faut prendre son parti que toutes ces informations demeureront partielles, en raison des circonstances administratives qui ont entravé leur achèvement. Est-ce une raison pour ne pas les publier ? Même en l'état, ces relevés éclaireraient la recherche sur un site aujourd'hui classé par l'UNESCO, mais toujours exposé à l'érosion climatique, à des consolidations hâtives et à des projets touristiques préoccupants.

Jean-Pierre MAHÉ



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de l'éditeur, l'ouvrage dirigé par Aude Cohen-Skalli, traduction d'Agnès Ouzounian : Eusèbe de Césarée, *Chronique I*, avec des annotations de Sergio Brillante, Sydney Hervé Aufrère et Sébastien Morlet, La Roue à Livres, Paris (Les Belles Lettres), 574 p. in 12°

Parmi les nombreuses traductions patristiques en arménien classique, celle de la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée est sans aucun doute l'une des plus utiles à la connaissance de l'Antiquité. Non seulement parce qu'elle est la seule à nous transmettre une version à peu près complète d'un texte dont le grec n'a gardé que des fragments épars, et le latin, que les tables chronologiques de la seconde partie, mais surtout parce que l'œuvre elle-même contient des extraits d'auteurs disparus et des informations irremplaçables, aussi bien pour les historiens du christianisme antique que pour les assyriologues, égyptologues, hellénistes ou

latinistes. Naturellement, dans l'historiographie arménienne, Eusèbe est à la base de la chronologie de Movsēs Xorenac'i et de ses successeurs.

La seule édition disponible de la version arménienne reste celle de Jean-Baptiste Aucher⁶, accompagnée des fragments grecs et d'une traduction latine. Les autres traductions⁷ reposent, comme le montre Aude Cohen-Skalli (*infra ACS*) dans l'introduction, sur un classement erroné des manuscrits. En effet, Agnès Ouzounian (*infra AO*) observe que toutes les copies complètes du texte dérivent de l'unique codex E⁸, datable entre le XII^e et le XIV^e siècle, fondement de l'édition Aucher. Le seul moyen de réparer les quelques lacunes de cet archéotype est de recourir à la tradition indirecte, notamment aux épitomés médiévaux des manuscrits arméniens (M 1241. 3074. 1254. 5254, et surtout M 2679, du X^e siècle, dont AO (p. 215-233) donne la traduction en appendice).

L'introduction d'ACS (p. 7-69) offre une précieuse mise au point, appuyée sur une bibliographie ample et bien informée des avancées les plus récentes de la recherche. Elle montre

⁶ Mkrtič' Awgerean, Venise (San Lazzaro) 1818.

⁷ J. Zohrab, A. Mai, 1818 ; A. Schöne, H. Petermann, 1866. 1875 ; J. Karst 1911.

⁸ Ējmiacin, M 1904.

que la *Chronique*, qui a connu au moins deux éditions du temps de son auteur, a paru pour la première fois en 311, sous un titre qui ne nous est pas parvenu. Les deux éléments qui la composent – chronographie et canons chronologiques – n'étaient pas conçus par Eusèbe comme deux tomes successifs d'un même ouvrage, mais comme deux συντάξεις distinctes, c'est-à-dire deux arrangements systématiques d'une même matière. Les renvois ultérieurs du chroniqueur à son œuvre laissent entendre que le florilège historique (ἐπιτομή), qui constitue la chronographie, était placé en parallèle aux canons, voire à l'intérieur même de ceux-ci. Je suggérerais volontiers que chaque canon figurait au centre de la page, entouré des extraits du florilège.

À la suite d'Arnaldo Momigliano, ACS (p. 7 note 2) présente l'œuvre comme « la récupération chrétienne de la chronographie païenne ». Jean Sirinelli, usant d'une expression plus énergique, disait qu'Eusèbe et ses contemporains « colonisaient » les genres littéraires païens. Il fallait en effet, écrit Momigliano, « présenter Adam et Ève, et ce qui s'ensuit, dans un monde peuplé par Deucalion, Cadmos, Romulus et Alexandre le Grand ». Voilà pourquoi Eusèbe conserve et innove à la fois. ACS insiste à juste titre sur la dette souvent inavouée d'Eusèbe à l'égard du chronographe chrétien, Julius Africanus.

Pour la synthèse entre les traditions historiques païennes et bibliques, il me semble qu'on imputerait moins aux chrétiens, si l'on avait une connaissance moins fragmentaire de la littérature judéo-hellénistique du Second Temple. Un coin du voile est aujourd'hui levé par les textes gnostiques de Nag Hammadi⁹ : ainsi, l'*Écrit sans titre* (NH II⁵) mélange allègrement l'histoire d'Adam et Ève aux mythes païens des Grecs et de l'Égypte ptolémaïque, et l'*Exégèse de l'Âme* (NH II⁶) juxtapose les Prophètes et Homère.

Claire et d'une lecture agréable, la traduction (par AO) du florilège historique est strictement conforme à la version arménienne. Par un procédé stylistique courant dans les **versions** anciennes, il arrive parfois qu'un seul mot grec soit traduit par deux synonymes arméniens ; dans ce cas, la traduction française emploie un terme simple. Les erreurs de lecture et d'interprétation de l'arménien sont traduites telles quelles, mais expliquées et rectifiées dans les notes. Le cas échéant, elles sont éclairées par les parallèles grecs de la tradition indirecte. Les noms propres sont donnés sous la forme la plus courante en français (Sémiramis et non Chamiram ; Astyage et non Ajdahak, etc.) ; la forme arménienne n'est maintenue que si le substrat grec est incertain.

Le texte aborde des civilisations si variées qu'il était préférable de répartir l'annotation entre plusieurs spécialistes. Le commentaire est d'une grande qualité. Au-delà du regard critique d'AO sur la version arménienne et ses rapports avec le substrat grec, on y rencontre souvent de remarquables notes de synthèse, très utiles par leur netteté aussi bien que par la mise à jour de leur information, comme sur les Chaldéens (p. 95), sur les Samaritains (p. 291), ou sur Manéthon (p. 315). On apprécie l'apport de la documentation cunéiforme et hiéroglyphique, confrontée aux traditions grecques. On saisit souvent sur des cas précis l'enjeu de la bataille chronologique que livre Eusèbe pour démontrer la supériorité de la Septante, adoptée par les chrétiens, sur les bibles juive et samaritaine. Cependant, tout en reconnaissant l'habileté polémique d'Eusèbe, il faut s'incliner devant l'exigence scientifique de son principe – pas

⁹ Mahé (J.-P.), Poirier (P.-H.), *Écrits gnostiques*, La bibliothèque de Nag Hammadi (NH), Paris (Gallimard, La Pléiade), 2007.

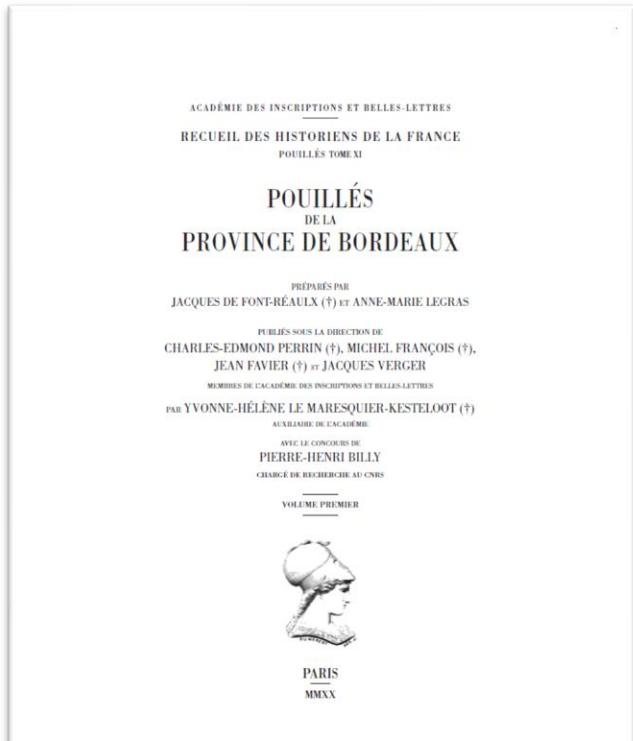
d'histoire réelle sans synchronisme (donc rien de sûr entre Adam et l'exode d'Abraham) –, et devant l'efficacité de sa critique comparative.

À travers des épitomateurs, comme Polyhistor ou Abydène, Eusèbe nous découvre une historiographie hellénistique perdue de l'Orient ancien, dont Abraham Terian¹⁰ a justement souligné l'importance face au déchiffrement des écritures non-alphabétiques du Proche Orient antique. La présente édition annotée offre une véritable initiation à Diodore de Sicile et à l'historiographie grecque d'époque romaine, mais surtout elle nous fait assister à la mise en place d'une vision providentialiste de l'histoire, qui inspirera toute la littérature arménienne du VIII^e au XV^e siècle.

Il faut saluer la performance érudite d'ACS, d'AO et de toute leur équipe.

¹⁰ *Revue des études arméniennes* 2001-2002.

Jacques VERGER



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie les *Pouillés de la province de Bordeaux*, publiés sous la direction de Jacques Verger par Yvonne-Hélène Le Maresquier-Kesteloot avec le concours de Pierre-Henri Billy (Recueil des historiens de la France, Pouillés, t. XI), 2 vol. in-4°, Paris, 2020, L-462 et 618 pages.

La publication de ce tome XI marque l'achèvement d'une des principales séries du *Recueil des historiens de la France*, inaugurée en 1903 sous la direction d'Auguste Longnon avec la publication du premier tome consacré à la province ecclésiastique de Rouen.

Je rappelle que le mot « pouillé », qui apparaît au XVII^e siècle dans quelques documents d'archives mais doit surtout sa

fortune aux érudits du temps qui l'ont adopté et en ont fait une catégorie documentaire, vient du latin *polyptychum* (*polyptyque*) ou plus exactement de ses dérivés médiévaux tels que *polegium* ou *pulegium* ; en soi, il désigne donc simplement toute liste de bénéfices et revenus ecclésiastiques dépendant d'une église ou situés dans une circonscription ecclésiastique donnée (archidiaconé, diocèse, province) ; il peut donc en fait s'appliquer à des textes de nature diplomatique diverse, comptes, enquêtes, catalogues, etc. Il y a des pouillés fort anciens, mais c'est au XIV^e siècle, avec le développement de la fiscalité ecclésiastique, spécialement pontificale, que les pouillés se multiplient. On en possède aussi de nombreux datant de l'époque moderne et même du XIX^e siècle, les uns documents de gestion ecclésiastique, les autres compilations d'érudits.

Ces documents ont survécu en quantité variable selon le diocèse ou la province considérés, beaucoup ayant perdu de leur utilité pratique au fil du temps et n'ayant pas forcément été conservés ; beaucoup aussi n'ont survécu que sous des formes partielles ou mutilées et dans des copies modernes ; publier les pouillés d'un diocèse ou d'une province est donc un travail complexe qui, compte tenu du caractère artificiel de la notion même de pouillé, implique à la fois de rassembler une documentation plus ou moins hétérogène et dispersée et de faire des choix. L'entreprise est cependant parfaitement légitime, car l'intérêt historique des documents réunis sous cette dénomination est évident.

Surtout là où plusieurs pouillés successifs existent, ce sont des textes précieux pour l'histoire religieuse : ils fournissent des informations utiles pour toute étude monographique d'une paroisse, d'une collégiale, d'un diocèse, d'une province ; ils nous renseignent aussi sur

ce qui est bien souvent leur raison d'être première, à savoir la fiscalité ecclésiastique et spécialement la fiscalité pontificale que développèrent considérablement les papes d'Avignon. Mais l'intérêt des pouillés va au-delà : ils constituent un extraordinaire matériau pour toute étude de géographie ecclésiastique au Moyen Âge et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime ; ils permettent de dessiner avec précision la carte des circonscriptions ecclésiastiques et les réseaux des ordres réguliers. Plus largement encore, les pouillés sont une mine de renseignements pour quiconque est confronté à des problèmes de topographie et de toponymie historiques ; on y trouve par milliers des noms de lieux anciens, généralement sous leur forme latine ; naturellement, les pouillés ne peuvent rendre ces services qu'à condition que leurs éditeurs aient réussi à identifier le plus grand nombre possible des toponymes qui y sont contenus et aient rassemblés ces informations dans des index détaillés dont la confection est, on s'en doute, un travail long et ardu.

C'est convaincu de l'intérêt de cette documentation qu'Auguste Longnon, pionnier dans notre pays des études de géographie historique, forma au début du XX^e siècle, avec l'appui de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le projet de publier, selon un plan systématique, les pouillés subsistants de toutes les provinces de l'ancienne *Gallia christiana*.

La série partit d'un bon pied et en 1915 six tomes avaient paru, dus à Auguste Longnon lui-même aidé par divers collaborateurs. Mais le rythme se ralentit ensuite considérablement. Disparu en 1911, dès avant la sortie du tome VI, Auguste Longnon avait été remplacé par des auteurs moins fortement investis dans l'entreprise ; les exigences de l'édition scientifique s'étaient aussi alourdies avec le temps, sans parler des deux guerres mondiales. Il fallut cinquante ans, de 1923 à 1972, pour publier les quatre tomes suivants.

Ne restait plus alors que le dernier des onze tomes prévus qui devait couvrir la province ecclésiastique de Bordeaux. Mis en chantier dès avant 1972, celui-ci aura mis à lui seul un demi-siècle pour voir le jour. On trouvera en tête du volume I de ce tome XI deux avant-propos, l'un rédigé par Jean Favier vers 2012 et l'autre par moi-même qui l'ai remplacé comme responsable du Recueil des historiens de la France après son décès en 2014, qui relatent les vicissitudes de cette publication, qui firent parfois douter de son aboutissement, et expliquent en tout cas le retard pris malgré l'important travail fourni par les collaborateurs successifs. Il n'est pas nécessaire d'y revenir ici. Je me bornerai à citer les noms des deux derniers avec qui j'ai eu le plaisir de travailler, Yvonne-Hélène Le Maresquier-Kesteloot, auxiliaire de l'Académie, ancienne élève de Jean Favier, et Pierre-Henri-Billy. La première avait réalisé la mise au point d'une première version à peu près complète du manuscrit ; victime d'une longue et douloureuse maladie à laquelle elle finit par succomber le 22 juin 2020, elle ne put cependant mener le travail à son terme. C'est donc à Pierre-Henri Billy, chargé de recherche au CNRS, spécialiste de toponymie et d'anthroponymie historiques, que cela revint. Il en accepta bénévolement la charge, qui était pourtant lourde puisqu'il s'agissait de procéder à une révision générale du texte, à de nombreuses corrections et vérifications et à la confection des index, aussi monumentaux (environ 17 000 entrées) qu'indispensables ; il se consacra à ce travail avec un zèle et une compétence remarquables, ce qui a permis finalement, avec la contribution toujours efficace du service des publications de l'Académie, de faire paraître les deux volumes de ce pouillé de Bordeaux avant même la fin de l'année 2020, marquée pourtant par la crise sanitaire que l'on sait.

Il me reste à présenter rapidement les deux volumes qui constituent ce tome XI et dernier de la série « Pouillés » du Recueil de historiens de la France.

Dans le volume I, on trouvera aux pages XIX-L, après les deux avant-propos déjà signalés de Jean Favier et de moi-même, une introduction générale due à Jean-Loup Lemaitre, auxiliaire de l'Académie bien connu par ailleurs pour ses publications de la série « Obituaires » : il s'agit d'une très précieuse typologie du genre même du pouillé, complétée par une bibliographie et valable évidemment pour l'ensemble des onze volumes de la série. Puis viennent des notices sur les dix diocèses qui constituaient à la fin du Moyen Âge la province ecclésiastique de Bordeaux : on y trouvera pour chacun la présentation détaillée de la documentation qui le concerne, qu'elle provienne des archives locales, de la Bnf ou des Archives nationales ou enfin des Archives apostoliques du Vatican ; cette documentation est très diverse, la pièce maîtresse qui couvre toute la province, est le compte du subside levé en 1326 sur ordre du pape Jean XXII (aujourd'hui BnF lat. 9934) ; viennent enfin les deux tables monumentales (332 pages en tout), déjà citées, contenant, pour la première, les noms de lieux et de personnes contenues dans les notices du volume I, pour la seconde ceux contenues dans le texte même des pouillés édités.

Ces pouillés se trouvent, quant à eux, dans le volume II. Ils sont pourvus d'abondantes notes historiques infrapaginales et les noms de lieux figurent sous leur forme moderne à côté de la forme latine ancienne. Je ne reviens pas ici sur l'intérêt historique considérable et multiforme de ce genre de documents que j'ai indiqué plus haut, que les index mis au point par P.-H. Billy permettront d'exploiter pleinement. Je note simplement que les historiens des institutions ecclésiastiques y trouveront leur compte, comme les spécialistes de l'histoire de Bordeaux et de l'Aquitaine ; je relève à ce propos que les deux diocèses qui ont laissé les pouillés les plus nombreux, sont ceux de Poitiers et de Saintes, ce qui, dans ce dernier cas, permettra de pallier partiellement la pauvreté bien connue des archives médiévales de Charente-Maritime.

Il me reste pour conclure à dire la satisfaction et la légitime fierté que j'éprouve, moins à titre personnel qu'au nom des nombreux historiens et érudits qui depuis plus d'un siècle, se sont dévoués à la publication des pouillés de la France médiévale, de voir s'achever, avec ce beau tome XI, cette grande série qui rendra longtemps encore de grands services aux chercheurs et fait et fera honneur à notre Académie.

Jacques VERGER



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie *l'Histoire de l'université de Toulouse*, dirigée par Caroline Barrera et Patrick Ferté, 3 vol., Éditions Midi-Pyrénées – Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, 2019-2020, 346, 659 et 768 pages, nombreuses illustrations en noir et blanc. Ce gros travail de près de 1800 pages se répartit en trois volumes qui se suivent dans l'ordre chronologique : *Le Moyen Âge, XIII^e–XV^e siècle*, dû à Jacques Verger et Patrice Foissac, *L'époque moderne, XVI^e–XVIII^e siècle*, par Patrick Ferté, *L'époque contemporaine, XIX^e–XXI^e siècle*, par une équipe de 17 auteurs, presque tous enseignants à l'actuelle université fédérale de Toulouse, dirigée par Caroline Barrera. Le premier mérite de cette publication est d'être à l'heure actuelle, à ma connaissance, la seule monographie récente, fondée sur des travaux de première

main et véritablement scientifique, consacrée à l'histoire d'une université française de ses origines médiévales à nos jours, saisie dans toutes ses dimensions, institutionnelles, culturelles, sociales, politiques, etc. et avec toujours le souci de replacer cette histoire dans son contexte local, régional, national et même, éventuellement, international.

Même si l'ensemble a été conçu avec une volonté d'unité globale dans l'inspiration et la méthode, chaque volume a son style propre.

1. – Le premier volume est le plus synthétique. S'appuyant sur les thèses des deux auteurs et leurs travaux ultérieurs, il se divise en cinq parties, à la fois chronologiques et thématiques. La première évoque la naissance de l'université et son premier essor, sous le sceau de l'ambiguité : à la fois création imposée de l'extérieur et sur le modèle parisien à l'issue de la croisade anti-albigeoise et institution rapidement ancrée dans le terroir local, peuplée de Méridionaux et répondant aux besoins de la société environnante ; l'université de Toulouse connaît ainsi dans la seconde moitié du XIII^e siècle une croissance rapide, malheureusement très mal documentée, avant que les grands statuts adoptés dans les années 1300-1330 ne viennent enfin lui donner le cadre stable et durable dont elle avait besoin.

Les seconde et troisième parties, qui couvrent les décennies suivantes jusque vers 1470, évoquent successivement, à partir d'une documentation tirée à la fois des registres officiels, des fonds notariés et des archives du Vatican, les ultimes retouches institutionnelles, l'essor des

effectifs qui fait de Toulouse la seconde université française après Paris, le recrutement géographique, fortement régional mais étendu puisqu'il couvre un très large quart sud-ouest du royaume avec d'importants prolongements dans la Péninsule ibérique, les origines sociales, le statut et le mode de vie des maîtres et des étudiants, enfin l'organisation et la nature même des études menées dans cette université où les enseignements juridiques, assurés par des maîtres réputés – les *doctores Tholosani* –, tenaient évidemment le haut du pavé mais d'où la grammaire, la philosophie et, après 1360, la théologie n'étaient pas absentes. La quatrième partie, due à Patrice Foissac, docteur en histoire et professeur agrégé à Cahors, évoque « le petit monde des collèges », en fait aussi nombreux, proportionnellement, à Toulouse qu'à Paris et dont plusieurs ont laissé de belles archives ; l'auteur y raconte les fondations de collèges qui s'étirent tout au long du XIV^e siècle et jusqu'au milieu du XV^e, le plus souvent par des dignitaires ecclésiastiques, puis il évoque la vie quotidienne des communautés de boursiers, décrit les bibliothèques dont ils disposaient, les seules véritablement organisées à l'université à cette époque avec celles des ordres religieux, et termine en posant la question de la place de ces collèges au sein de l'université, faisant l'hypothèse que les élèves et anciens élèves de ces maisons formaient plutôt une élite, investie par les familles bourgeoises de Toulouse et de la région. La dernière partie est consacrée à l'histoire politique de l'université soumise à la fois à la tutelle de l'Église, plutôt bienveillante, qui s'exerce surtout au XIV^e siècle, à l'époque des papes d'Avignon, au contrôle de la monarchie qui trouve au XV^e siècle un relais efficace dans le Parlement de Toulouse et à la méfiance des autorités communales désireuses d'intégrer à la société urbaine ce qui y avait longtemps été un corps étranger, prestigieux certes mais parfois incommodé.

2. – Le second volume est l'œuvre de Patrick Ferté, maître de conférences honoraire à l'université de Toulouse, et va des années 1470 à la Révolution française. Il repose sur les amples dépouillements que l'auteur a menés depuis trente ans dans les abondantes archives modernes de l'université. Sa parfaite connaissance de la documentation lui a permis de multiplier les citations tirées des sources manuscrites, les exemples concrets et souvent pittoresques, l'évocation de figures individuelles de maîtres ou d'étudiants, tout en fournissant également un grand luxe de données quantitatives appuyées sur d'amples prosopographies des populations universitaires.

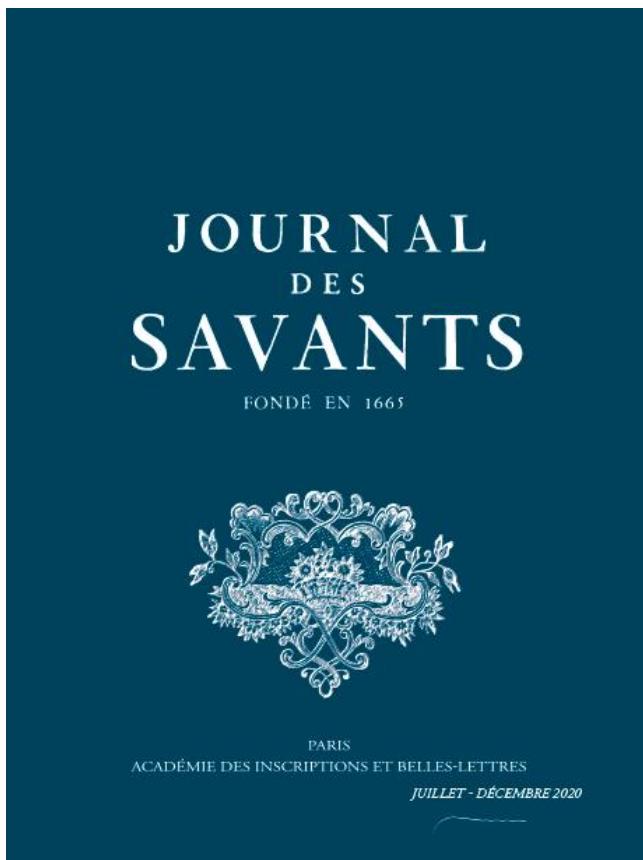
Divisé lui aussi en cinq grandes parties, ce volume aborde successivement l'histoire institutionnelle de l'université, des arrêts de réforme du Parlement aux grandes ordonnances de Louis XIV, puis l'analyse du corps enseignant, sa sociabilité parfois conflictuelle, ses activités pédagogiques et ses orientations doctrinales, caractérisées par la tension quasi permanente entre crispations rétrogrades et timides ou tardives ouvertures aux nouveautés intellectuelles. Vient ensuite une partie consacrée aux populations étudiants, leurs effectifs, parfois surestimés, et leur recrutement régional, caractérisé par un assez large rayonnement national et même international qui se rétrécit cependant fortement au XVIII^e siècle. Puis Patrick Ferté étudie le déroulement même des études, l'évolution des cursus, la collation des grades et le rôle social de ceux-ci, instruments tantôt de promotion, tantôt de reproduction, tantôt même de déclassement ou en tout cas de déception, ce qui renvoie à la figure classique de l'« intellectuel frustré » qu'incarnent par exemple un certain nombre de pauvres prêtres au XVIII^e siècle. Le volume se termine par une cinquième partie qui est une sorte d'annexe évoquant les relations de l'université de Toulouse avec l'Italie à l'époque de l'humanisme et de la Renaissance, puis

avec la Péninsule ibérique, marquées notamment au XVIII^e siècle par un afflux d'étudiants catalans qui s'explique aisément par l'écrasement de la Catalogne révoltée en 1716 par le roi d'Espagne Philippe V.

3. – Je passerai plus vite sur le volume III, dirigée par Caroline Barrera, maître de conférences d'histoire contemporaine à l'université de Toulouse, non qu'il soit d'un moindre intérêt, mais il relève évidemment moins directement des préoccupations habituelles de notre Académie. Plus long et plus analytique que les précédents volumes, celui-ci ne noie cependant pas le lecteur sous la profusion des détails et l'accumulation des statistiques, gardant toujours le souci du qualitatif et du concret, faisant leur place aux lieux et aux événements, aux individus et aux groupes. La matière est divisée en quatre grandes parties thématiques, dont chacune va du début du XIX^e siècle à celui du XXI^e. La première suit les vicissitudes institutionnelles, de l'université impériale napoléonienne aux dernières grandes réformes des années 2010, ainsi que la constitution progressive du patrimoine universitaire (bâtiments, laboratoires, bibliothèques). La seconde est consacrée aux professeurs, aux cursus d'études et, ce qui est évidemment la grande nouveauté de ce volume, au développement de la recherche dans toutes les disciplines, ce qui permet d'évoquer quelques grandes figures du monde universitaire toulousain, comme Paul Sabatier prix Nobel de chimie en 1912. La troisième partie traite des étudiants, de leurs effectifs bien sûr, mais aussi de leurs formes spécifiques de sociabilité, de l'afflux progressif des femmes et des étrangers. La quatrième partie, « l'université hors les murs », aborde l'histoire politique, notamment à l'épreuve des guerres mondiales, les rapports avec le monde économique dans une université qui en a eu précocement le souci, les relations enfin avec l'Outre-mer, les pays étrangers, l'Europe.

Cette revue rapide ne peut donner qu'une idée sommaire de la richesse de ces trois volumes parfaitement documentées, riches de références archivistiques et bibliographiques – tout au plus regrettera-t-on une illustration parfois un peu austère –, mais elle aura permis de montrer, j'espère, que grâce à un éditeur courageux et aux soutiens dont il a bénéficié localement, nous avons enfin là une monographie exemplaire de rigueur scientifique dont il faut souhaiter que d'autres universités françaises, parisiennes ou provinciales, s'inspirent à l'avenir, et la meilleure introduction qui soit, par sa largeur de vues et sa sûreté méthodologique, à l'ensemble des problèmes de l'histoire universitaire française saisie dans la longue durée.

Jacques DALARUN



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de nos confrères Jacques Jouanna, Pierre-Sylvain Filliozat et de la mienne, le fascicule 2020/2 du *Journal des savants*, dont la parution ponctuelle et soignée doit beaucoup à notre chargé de publications, M. Matthieu Guyot. Ce fascicule est fort de 284 pages et de sept articles bien illustrés, dont trois sont dus à nos confrères Pierre-Sylvain Filliozat, Robert Martin et Nicolas Vatin¹¹.

Denis Rousset, *L'emprunt de Drymos de Phocide à la confédération des Oitaiens*. (p. 369-428). En 1880, M. Beaudoin découvrait et éditait une longue inscription – une des plus longues de la Phocide antique – portée sur des blocs de pierre remployés dans une église de Drymaia. Elle témoignait d'un emprunt contracté par la cité de Drymos auprès de la

confédération des Oitaiens, établie autour du mont Oita près des Thermopyles. Inséré dans les *Inscriptiones graecae IX* 1 (1897), n° 226-230, le document était d'une lecture incertaine, car le bloc de pierre était régulièrement badigeonné de chaux. Le sablage de l'intérieur de l'édifice et les nouvelles technologies permettent aujourd'hui à l'auteur de proposer une nouvelle édition de l'inscription et d'en faire considérablement progresser la compréhension, d'en fixer la datation (160-158), d'approfondir la connaissance des parties concernées, de leurs institutions respectives et des mécanismes de rééchelonnement de la dette. L'auteur infirme au passage un certain nombre d'hypothèses naguère, entre autres l'idée que l'Amphictionie pylaïo-delphique ait joué un rôle dans l'emprunt contracté par la cité de Drymos.

Don Giacomo Cardinali, *La lente dissolution de la bibliothèque grecque du cardinal Salviati. Une affaire de soldats, gentilshommes, papes, bibliophiles et pirates* (p. 429-492). L'auteur procède de manière régressive : partant de la mise en vente de la bibliothèque privée de Pie VI par les Français en 1798, il en vient à l'acquisition de volumes provenant de la bibliothèque du cardinal Jean Salviati (1490-1553) par le même Pie VI en 1776. Il se propose alors d'identifier et de localiser dans les fonds actuels le plus grand nombre possible de livres grecs ayant appartenu à la collection Salviati, tant imprimés que manuscrits. Il met en évidence le rôle de deux copistes-bibliothécaires hellénistes du cardinal Salviati – Georges Balsamon et Michael

¹¹ À la différence des autres articles, je ne me suis pas permis de modifier les résumés donnés par nos confrères.

Hermodorus Lestarchos – et éclaire au passage un épisode de la formation de la bibliothèque grecque du chancelier Pierre Séguier.

Dan Dana, « *Le Par(ad)is perdu* ». *La correspondance entre Georgi Mihailov et Louis Robert (1947-1967)* (p. 493-538). L'auteur présente et édite une partie de la correspondance entre notre regretté confrère Louis Robert (1904-1985) et Georgi Mihailov (1915-1991), épigraphiste bulgare dont le parcours est retracé dans le présent article. En l'état des recherches de l'auteur, l'échange épistolaire est déséquilibré, puisqu'aux quinze lettres de Georgi Mihailov, conservées dans le fonds Louis Robert de notre Académie, ne correspondent que deux lettres de Louis Robert, conservée en deux dépôts distincts de Sofia. L'ensemble n'en permet pas moins de suivre la relation des deux savants de 1947 à 1967, dont les envois étaient parfois accompagnés de livres, tirés-à-parts, contributions manuscrites et reproductions. Leur collaboration porte en particulier sur la rédaction de notices du *Bulletin épigraphique* et sur la préparation du corpus des inscriptions grecques de Bulgarie.

Adam Kosto, *Un diplôme inédit de Hugues Capet, a. 991 : un nouveau dernier diplôme royal franc pour les comtes catalans ?* (p. 539-561). Si la séparation entre la Catalogne et le royaume de France fut officiellement entérinée en 1258, on retient d'ordinaire que les relations entre le roi franc et son vassal, le comte de Barcelone, avaient effectivement pris fin dès 988. L'auteur attire cependant l'attention sur un diplôme inédit de Hugues Capet, daté de 991, adressé au monastère catalan de Sant Père de Rodes, qui confirme un don et, pour ce faire, reproduit un diplôme de Louis IV concédé en 953. Le diplôme de 991 n'est conservé que par une copie de 1723, mais l'auteur – qui en publie le texte avec soin en annexe – le soumet à une analyse diplomatique rigoureuse qui le convainc de son authenticité, ce qui prouve dès lors que les relations de dépendance entre le roi franc et la Catalogne subsistèrent un peu au-delà de la date d'ordinaire retenue. Le seul doute de l'auteur provient du fait que l'objet du don, une pêcherie, est appelée par le diplôme de 953 *stagnum de Castilione*, tandis que le diplôme de 991 ajoute *castrum vel stagnum de Castilione*. À mon avis, l'énigme se résout facilement si l'on imagine que le scribe royal, recopiant presque mot à mot le diplôme antérieur, est surpris du fait qu'un étang porte un nom dérivant de *castellum* et, dans le doute, ajoute un *castrum* qui lui paraît plus conforme à la toponymie.

Pierre-Sylvain Filliozat. *L'inscription sanscrite de Lovek au Cambodge* (p. 563-609). L'inscription sanscrite dite de Lovek, lieu présumé de son origine, a pour objet de relater la donation d'une statue et d'un palanquin à un temple dans Dviradapura au Cambodge par Śamkara Pañdita, chapelain des trois grands rois du royaume khmer qui ont rempli presque tout le XI^e siècle de notre ère : Sūryavarman I^{er} (1002-1050), Udayādityavarman II (1050-1066), Harṣavarman III (1066-1080). L'acte de donation est formulé dans la dernière strophe du texte en sanskrit, puis en khmer dans un appendice énumérant toutes les donations pieuses faites par le donateur au cours de sa longue carrière de chapelain royal. Cela est précédé d'un long panégyrique du personnage et de sa famille, dont plusieurs membres de génération en génération au long de trois siècles (du IX^e au XI^e), ont exercé d'importantes fonctions à la cour royale. La charge la plus haute et la plus influente, parce que la plus proche du pouvoir, a été celle de *guru*, aussi appelé *hotṛ* ou *purohita*, maître dirigeant les rites royaux et conseiller personnel du roi. Il devait avoir une compétence dans trois domaines : pratique du rituel, érudition en langue, littérature et scolastique sanscrites ; service du *dharma* ; bon ordre en morale, droit et coutume profane et religieuse. Śamkara Pañdita fut le *guru* accompli dans les

trois sphères. La conception théologique et l'ordonnancement du temple-montagne du Baphuon doivent lui être attribués aux côtés de Sūryavarman I^{er} et Udayādityavarman II. Il officia lors de la grande cérémonie d'installation d'un Liṅga d'or dans le sanctuaire sommital du Baphuon, qui est le second monument en taille, complexité et prestige après Angkor Vat. Ce texte est composé dans le style de la poésie savante sanscrite. Il est manifeste qu'une inscription sanscrite est composée au Cambodge, comme en Inde, avec égalité de méthode et d'esprit. Mais l'application des connaissances issues des sources indiennes dans la pratique religieuse et dans les arts au Cambodge est manifestement khmère. Il n'en reste pas moins que la grandeur et la beauté de la conception, comme de la réalisation, sont également partagées entre la stèle inscrite et le monument. Une bonne approche des inscriptions sanscrites du pays khmer est sans conteste la confrontation du texte avec la discipline sanscrite de l'ornementation poétique (*alamkāraśāstra*) et la littérature religieuse tantrique de l'école du Śaivasiddhānta.

Nicolas Vatin. *Les premiers exploits en mer des frères Barberousse* (p. 611-627). On a longtemps mal connu la chronologie des premières années d'activité corsaire des frères Oruç et Hayr ed-Dîn Barberousse. Pourtant, établir aussi précisément que possible la datation de leurs faits et gestes est essentiel pour les replacer dans leur contexte historique. Le présent article s'efforce donc de suivre les débuts en mer des Barberousse, dans les années 1510-1516, d'abord au Levant, puis en Occident. Les sources, espagnoles, italiennes et ottomanes, ne manquent pas. Chacune a ses biais et ses défauts, mais leur confrontation permet d'y voir plus clair. Un document ottoman bien connu, quoique pas toujours estimé à sa juste valeur, est la biographie commandée dans les années 1530 par Soliman-le-Magnifique et connue sous le nom de *Gazavât-i Hayr ed-Dîn Paşa* (*Geste de Hayr ed-Dîn Paşa*). Un des intérêts de la présente étude est de confirmer qu'il s'agit d'une source d'une qualité remarquable qu'il importe de toujours prendre au sérieux. Sans prendre au pied de la lettre ce récit de propagande rédigé vingt ans après les événements, on peut estimer qu'il a le plus souvent pour fondement une réalité historique, que le croisement avec d'autres sources permet parfois de restituer. Enfin, on constate que, malgré leur activité, les deux frères demeurèrent un certain temps des pirates anonymes pour les Occidentaux. L'affaire de la *nave* de Gasparo di la Cavaleria, en mai 1514, dut marquer les esprits, mais c'est en mai 1515 qu'apparaît pour la première fois le nom des Barberousse dans les *Diarrii* de Marino Sanudo. Désormais, leur célébrité ira s'amplifiant, mais c'est furtivement, à petit pas, qu'ils étaient entrés dans l'histoire.

Robert Martin. *La norme comme universel du langage* (p. 629-641). La norme peut se concevoir comme une fonction universelle de contrôle, attachée à toute langue : de nombreux arguments vont dans ce sens. La norme se présente sous deux aspects. L'une des fonctions normatives est interne à la langue comme système : la norme contrôle et restreint la puissance en soi illimitée des régularités linguistiques ; elle contrôle aussi les régularités purement locales et qui du fait même s'assimilent à l'irrégularité. On rejoint ainsi les vues de Louis Hjelmslev et d'Eugenio Coseriu. L'autre fonction normative universellement disponible, plus habituellement reconnue, est liée à l'idée de « langue de culture » : la norme suppose alors l'intervention consciente de locuteurs ; elle est indissociable de la notion même de « langue » et se manifeste *de dicto*.

François DOLBEAU

VIE DE
SAINTE GENEVIÈVE



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de ses autrices et de l'éditeur, un livre qui vient juste de paraître : *Vie de sainte Geneviève*. Texte, introduction, traduction et notes par Marie-Céline Isaïa et Florence Bret (Sources chrétiennes 610), Paris, Éditions du Cerf, 2020, 379 pages.

Marie-Céline Isaïa est membre de l'Institut Universitaire de France et Maître de conférences à l'Université Lyon 3 ; Florence Bret, agrégée de lettres classiques achève une thèse, dans la même université, sous la direction de Bruno Bureau, sur l'hagiographie latine des IV^e-VI^e siècles. De cette période, Geneviève est l'une des figures majeures. Née à Nanterre dans une famille noble, elle vécut en vierge consacrée à Paris, sous les règnes de Childéric et de Clovis, Paris dont elle aurait détourné Attila et assuré le ravitaillement lors d'un siège. Son dossier hagiographique est l'un des plus complexes du haut moyen âge. Sa biographie y reste stable sur le plan factuel, de sorte que

l'on peut parler d'une Vie au singulier, comme dans le titre du volume. Mais celle-ci s'est transmise en cinq recensions, traditionnellement étiquetées ABCDE, dont le classement et la chronologie ont fait jadis l'objet d'âpres disputes entre savants francophones et germanophones. Depuis un livre cosigné en 1986 par Martin Heinzelmann et Joseph-Claude Poulin, l'on admet en général que la recension A fut bien rédigée, comme le dit l'hagiographe, dix-huit ans après la mort de la sainte, c'est-à-dire entre le décès de Clovis (511) et celui de Clotilde (548) ; un consensus s'est aussi établi à l'égard du classement des textes, selon la séquence ACBDE, où BDE sont à considérer comme d'époque carolingienne.

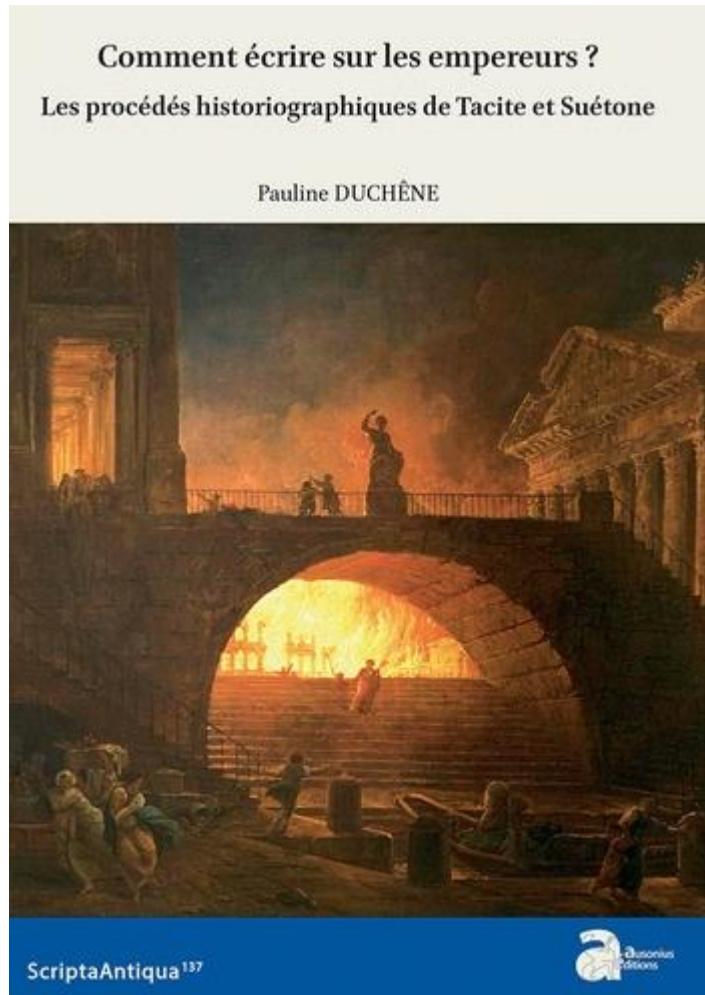
D'emblée, les autrices se situent dans la lignée d'Heinzelmann et Poulin en déclarant : « Le présent livre est à bien des égards, une simple vulgarisation de leurs travaux fondamentaux » (p. 12). Modestie louable, mais qui ne doit pas occulter les apports considérables de leur étude, c'est-à-dire non seulement une copieuse introduction, qui commente l'importance de A pour l'histoire des Gaules durant la seconde moitié du V^e siècle, confirme les liens entre les recensions et affine la datation de C, mais aussi des éditions renouvelées de CE et des traductions annotées d'ACE. Le texte latin de la recension A est emprunté à l'édition magistrale de Bruno Krusch, parue en 1896 dans les *Monumenta Germaniae Historica*, et retouché seulement en huit passages pour tenir compte des critiques postérieures. Celui de C est fondé

sur cinq manuscrits et deux éditions anciennes (Jean Bolland dans les *Acta Sanctorum* en 1643 et Karl Künstle à Leipzig en 1910). Celui de E repose sur la collation intégrale de huit manuscrits et le recours sporadique à quatre autres. Une judicieuse utilisation des caractères gras permet d'identifier aussitôt les passages de CE qui dérivent de A. La sélection des trois recensions ACE et l'omission de BD sont justifiées. De la Vie mérovingienne A, dépendent toutes les autres, mais seules les *Vitae* C et E en sont de vraies réécritures, imputables à des hagiographes porteurs d'un projet ; B et D n'en sont que des versions condensées et abrégées dans une langue actualisée, dues simplement à des initiatives de copistes et d'un intérêt limité : B sert juste à contrôler parfois la teneur de A, et D peut contribuer à établir le texte de E, en cas de divergences à l'intérieur de la tradition directe.

Bien que les progrès enregistrés sur le plan critique soient importants, les choix retenus pour C et E m'amènent à formuler deux regrets. D'abord, le plus ancien témoin de C, de la fin du VIII^e s. – certes très fragmentaire puisqu'il ne renferme que les chapitres 1 et 38 à 40 – n'a pas été consulté, bien qu'il ait été recensé dans les *Codices latini antiquiores*, t. 10, 1963 et *Supplement*, 1971, sous le n° **1051. Ensuite, contrairement à ce qui se passe pour C, aucune des éditions de E n'est mentionnée dans l'apparat de cette Vie, ni celle de P. M. B. Saintyves en 1846, ni celle de Charles Kohler en 1881 ; une troisième publication est même passée sous silence : due à Pierre-François Chifflet en 1681 (*Bedae presbyteri et Fredegarii scholastici Concordia... Accessit appendix de S. Dionysio Areopagita et de S. Genovefa*, p. 453-469), elle n'est pourtant pas sans mérite puisqu'elle est fondée sur K, le meilleur témoin de E, dont une lacune au moins (§ E26,2 : « a Francis ») a été comblée par le recours à un autre document.

Étant donné les caractères du latin mérovingien, la recension A n'est pas toujours facile à comprendre. C'est ainsi qu'un lecteur non averti peut peiner à retrouver dans un dictionnaire le terme *simeora* (§ A33,5) et à l'interpréter comme *semihora*. Dans l'introduction, il n'aurait pas été inutile de consacrer à de telles graphies deux ou trois pages, comme cela a été fait, et bien fait, pour la recension C (p. 94-96). Le caractère aléatoire des aspirations semble du reste avoir piégé la traductrice du § A31,10-11 : « Multa de huiuscemodi hominibus disseruit », « Bien des événements de ce genre furent pour les hommes des sujets de discussion » ; en fait, *hominibus* équivaut ici à *omnibus*, sans h, et la phrase signifie : « Elle (Geneviève) émit beaucoup de prédictions de ce genre ». De même au § A2,5, puisque *natus* n'est qu'une graphie de *natos*, la traduction devrait parler d'*enfants* au pluriel (même erreur au § E4,3).

La datation de C reste une question ouverte : son éditeur, Künstle, la datait d'avant 700 ; Krusch avait d'abord proposé le XII^e, puis le XI^e et enfin le IX^e siècle, en fonction de la date des plus anciens manuscrits alors repérés ; Heinzelmann et Poulin se sont prononcés en faveur du milieu ou de la fin du VIII^e s. ; Marie-Céline Isaïa, en s'appuyant sur un article de Giovanni Orlandi, qui mettait en valeur la présence de graphies mérovingiennes et l'emploi du cursus rythmique, retient maintenant la seconde moitié du VI^e siècle. Une telle datation est plausible, mais faute d'étude systématique, on ignore si la pratique du cursus ne subsistait pas encore au VII^e s., de sorte qu'une certaine prudence s'impose face à une datation aussi haute. Mais ces diverses remarques ont une portée minime, face à la qualité du présent volume aussi bien dans son travail critique, que dans ses traductions et son annotation.



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur

Pauline Duchêne, *Comment écrire sous les empereurs ? Les procédés historiographiques de Tacite et Suétone*, Ausonius Éditions (Scripta antiqua 137), Bordeaux, 2020, 332 p.

Comment Tacite raconte-t-il l'histoire de l'Empire jusqu'à son époque ? Comment Suétone construit-il, à la même époque, ses douze biographies ? C'est à cette question que répond le livre de P. Duchêne qui étudie de façon comparée la nature littéraire mais aussi historique de ces ouvrages majeurs composés au début du II^e s. ap. J.-C. Son volume n'est pas en premier lieu un ouvrage d'histoire qui se livrerait à une comparaison systématique des œuvres de Tacite et de Suétone avec d'autres auteurs,

Cassius Dion, Plutarque ou les documents épigraphiques, en vue d'une évaluation de la valeur de leurs témoignages, mais porte essentiellement sur la manière dont elles sont construites et pensées. Cette démarche offre de nombreuses informations nouvelles et passionnantes qui viennent enrichir les études précédentes, notamment celles de R. Syme et de J. Gascou, et tend à démontrer que contrairement à ce qui est souvent prétendu, Suétone est un auteur à part entière et non pas « un 'satellite' de Tacite ».

La première partie de l'ouvrage qui comprend les trois premiers chapitres est consacrée aux éléments de l'écriture, à la présence des deux auteurs dans le récit et aux termes utilisés pour introduire les témoignages. Les interventions des auteurs, au début ou à la fin d'un épisode ou dans la transition entre épisodes, mettent en évidence la manière dont ils interviennent dans le récit pour conduire leurs lecteurs. Très précieuse se révèle, dans ce contexte, l'étude des termes employés pour mentionner les sources, les garants des épisodes ou des opinions rapportés. Pour chacun des termes tels que *tradere, credere, ferre, fama, memorare*, etc. l'auteur offre des pages précises qui témoignent d'une excellente connaissance du latin et seront très utiles à tous ceux qui s'interrogent sur le sens exact et la traduction correcte de telle ou telle expression employée par un auteur romain pour présenter un témoignage. Parallèlement,

l'analyse de toute cette terminologie montre à l'exemple des principats de Tibère et de Néron comment les récits sont construits grâce au mélange de différents témoignages, écrits ou oraux, provenant de l'élite ou du peuple.

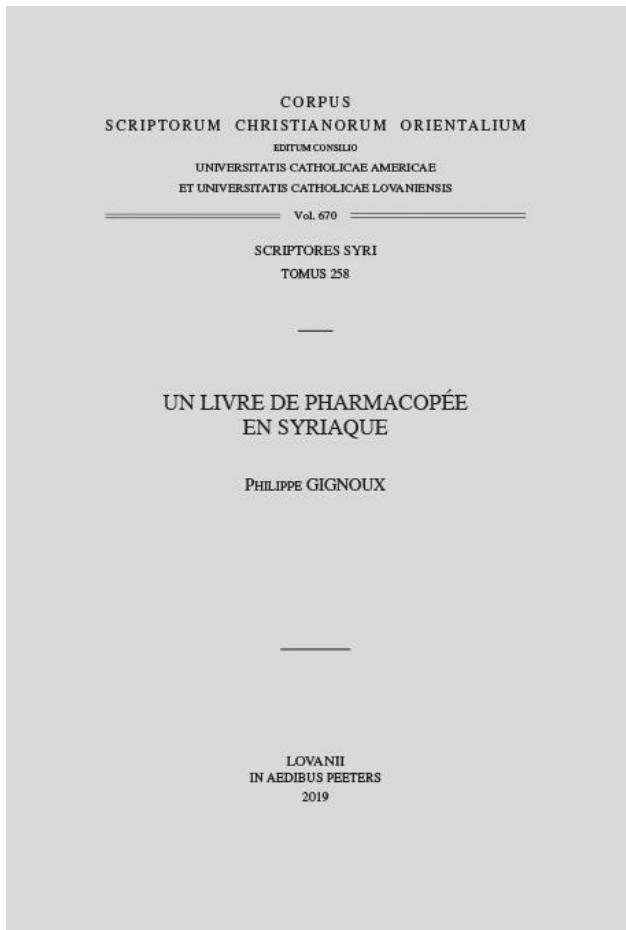
Fondés sur ces analyses du vocabulaire et des modes de citation des témoignages, les trois chapitres suivants sont consacrés à l'étude de la manière d'écrire l'histoire ou la biographie. La première analyse met en évidence que, chez Tacite comme chez Suétone, la vérité historique des descriptions de règnes et des portraits n'est pas centrale comme elle le serait de nos jours. Il est donc indispensable de comprendre comment ces récits et ces portraits impériaux se sont littérairement formés. Soumis à des contraintes narratives comme la réfutation de manipulations issues du pouvoir, ou l'inclusion indispensable d'histoires en elles-mêmes peu crédibles, les deux auteurs adoptent pour leurs livres la mise en scène stratégique d'une interprétation globale. Si par exemple l'image de Tibère était plutôt négative chez ses successeurs, elle ne l'est plus chez nos auteurs : le début de son principat est présenté comme une période positive, comme l'attestent d'ailleurs des traces antérieures conservées que leurs œuvres citent, contrairement à la deuxième moitié de la biographie, qui est placée sous le stéréotype du tyran. L'intérêt de ce traitement permet notamment de justifier le choix de Tibère comme successeur par Auguste. Cette démarche est systématiquement explorée dans les œuvres de Tacite et de Suétone. Ce traitement, dépendant de la position des empereurs par rapport à leur prédécesseur et de leurs successeurs, est constant. Elle révèle aussi que la démarche de Tacite n'est pas seulement annalistique, mais intègre dans le récit des éléments thématiques, en se contentant du cadre de l'année pour laquelle sont rapportées les données. Suétone lui-aussi n'est pas seulement biographe. Il intègre également dans son exposé, selon un principe d'alternance, des parties chronologiques et des parties thématiques, en commençant par les vertus et en terminant par les vices. Toutefois, il considère qu'entre l'empereur traité et ses ancêtres il n'y a pas de rupture : chaque Prince a un lien avec ses ancêtres et leurs traits de caractère communs, ce qui fait du texte de Suétone un récit du développement historique de ces caractéristiques héréditaires. Dans l'organisation de la matière, ces modalités ne sont pas imposées par le genre littéraire adopté par les auteurs, mais par leurs choix narratifs. Tacite livre une approche politique des différents principats, alors que Suétone s'intéresse plutôt au caractère des Princes. Dans la mesure où le genre historique inclut lui aussi dans le récit la description de la personnalité des empereurs, on peut y voir une référence à la personnalisation du pouvoir qui, à cette date, ne trahit d'ailleurs pas forcément une opposition au régime du Principat. Ce n'est donc pas sur ce point que le travail de l'historien se distingue de celui du biographe, et malgré la différence de leur démarche, les œuvres de Tacite et de Suétone peuvent donc être classées dans le genre historiographique, notamment en raison de la communauté des sources qu'elles utilisent et de l'époque de leur rédaction.

La dernière partie de l'ouvrage est constituée d'une volumineuse conclusion qui utilise la comparaison entre Tacite et Suétone pour définir la conception romaine de l'écriture de l'histoire. L'auteur rappelle d'abord que l'historien pratique l'art de la persuasion, mais que son objectif est littéraire. Suétone, au contraire, poursuit une ambition « scientifique ». Pour les deux écrivains toutefois les sources utilisées ne sont pas le fruit de travaux de recherche, mais de ce qu'on pourrait appeler des « vecteurs d'information ». P. Duchêne souligne encore l'importance des termes introduisant les témoignages, qui traduisent les niveaux d'énonciation des sources, et qu'il ne faut donc jamais négliger. L'exemple qu'elle donne concerne le cheval

que, d'après la lecture classique, Caligula aurait fait consul, alors que Suétone rapporte seulement qu'on rapporte que l'empereur en aurait eu l'intention. Cette analyse met aussi en évidence la manière dont certains épisodes sont développés à partir d'un fondement historique à l'aide de procédés littéraires tels que les stéréotypes, l'ajout de détails significatifs ou la surenchère. Par ce biais, le récit rejoint des invariants de l'époque du Principat, qui remontent en fait à l'époque républicaine. La forme annalistique de l'œuvre de Tacite dépend en fait du matériau et du type de narration. Le cadre annuel sert seulement de repère chronologique essentiel, le plus important étant le portrait global de l'empereur concerné. Suétone, quant à lui, s'inspire du modèle encyclopédique plinien, en établissant des énumérations exhaustives de faits et de traits qui sont organisés rationnellement, ce qui souligne encore une fois la ressemblance des deux œuvres.

Face à ces procédés de rédaction, quelle est l'importance des sources et de leur choix ? Tout d'abord, les deux auteurs entendent donner une version des événements que l'historien considère comme la plus vraisemblable, afin de ne pas prêter le flanc à la critique. Comme ses lecteurs possédaient un savoir préalable, et avaient déjà une opinion sur ce qui était important et ce qui ne l'était pas, Tacite juge inutile de donner toutes les sources, mais cite essentiellement ce qui n'est pas « affabulé » et ce qui est très diffusé. La citation de certains témoignages difficiles à croire, mais connus de tous et donc inévitables, comme ceux qui attestent la vue de l'*animus* d'un empereur ou d'une princesse défunte au moment de leur crémation, peut décrire le style de cette historiographie. Il ne s'agit pas de véhiculer des manipulation issus de l'entourage des Princes, mais de rapporter ce personne ne croyait, mais ce qui n'offusquait personne. De cette manière, il possédait une liberté de traitement qui rendait possible une réinterprétation même radicale des témoignages. Cette liberté induit l'absence de polémiques à l'égard de ses prédécesseurs, car les auteurs se définissent par leurs prises de position globales. De ce fait, le nombre de documents cités, une démarche chère à Suétone, ne confère pas non plus son originalité à l'ouvrage. C'est plutôt le sujet global traité qui est annoncé dans la préface des ouvrages qui est important, au contraire des recherches que l'auteur aurait effectuées. Cette façon d'aborder ces textes célèbres, écrits à la même époque, fait ressortir la proximité de leur représentation du siècle précédent dont seul le genre littéraire choisi diffère.

Philippe Gignoux



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres deux livres sur la *pharmacopée syriaque*, l'un (sans le volume) publié en 2019 et intitulé *Un livre de pharmacopée en syriaque* (C.S.C.O. vol. 670, Scriptores Syri tome 258), et le second paru en 2020 sous le titre *Lexique Français de la pharmacopée syriaque*, édité par l'Association Semitica & Classica, Miscellanées 1. L'origine de ce long travail découle de deux ouvrages publiés antérieurement. J'ai mentionné déjà l'un des deux, le troisième publié en 2011 et intitulé *Lexique des termes de la pharmacopée syriaque* (Studia Iranica. Cahier 47, en sous-titre *Chrétiens en terre d'Iran* vol.V, Association pour l'Avancement des Etudes Iranaises, Paris, collection que je dirige avec Mme Rika Gyselen). Ce livre que je dépose aujourd'hui ne fait pas double emploi avec celui de 2011, car il répertorie

les termes de plantes médicinales et de produits pharmacologiques attestés dans deux manuscrits et un livre de Budge publié il y a plus d'un siècle, les entrées étant données en translittération syriaque et pourvues des références textuelles aussi complètes que possible. Il me faut justifier la raison pour laquelle j'ai choisi de réviser complètement l'Index de Ernest A. Wallis Budge, *The Syriac Book of Medicines*, 2 vols, Londres 1913, qui renferme toutes sortes de documents évidemment non restreints à la pharmacopée, assorties à un très long Index de 70 pages. La principale raison, c'est que l'auteur réfère pour tous les termes retenus à sa traduction anglaise et non au texte syriaque comme il le faudrait. D'autre part, Budge mélange un peu tout, l'index matières avec celui des termes répertoriés. De plus, lorsqu'il cite le nom d'une plante ou d'un arbre, il détaille les différentes parties ou usages de la plante au lieu de les rassembler dans une seule entrée, ce qui serait beaucoup plus commode. Enfin on doit reconnaître à sa décharge qu'une aussi vaste documentation aurait nécessité une plus complète élaboration.

C'est dans les années 60 que je me suis initié à lire le syriaque à partir de textes liturgiques, mais c'est grâce au Père François Graffin, s.j., le regretté éditeur de la *Patrologia Orientalis* et qui avait publié mon édition critique d'homélies sur la création de Narsaï que j'obtins, parce qu'il n'avait pas eu le temps de s'en occuper, et qu'il possédait, une copie du ms. syriaque 423, dont la première partie d'une cinquantaine de folios concernait la pharmacopée. Ce texte m'intéressa vivement et m'entraîna à une étude des termes dans ce

domaine trop peu étudié, en commençant par quelques articles de linguistique comparée, nécessités par des gloses intéressantes en d'autres langues (grec, iranien, arabe, arabo-persan notamment (Gignoux 2009 a et b, 2010). L'édition critique de ce texte en 2019 est basée sur deux manuscrits : le syr. 423 de la BnF et le syr. Mingana 594 dont l'IRHT (Institut de recherche et d'histoire des textes) possède un microfilm. La présentation de ce texte qui est à mon avis une « première » est faite du texte critique sur les pages de gauche dont chaque paragraphe correspond exactement à la traduction française sur les pages de droite. La saisie du texte syriaque a été opérée par Mme Chiemi Nakano que je remercie encore vivement.

Le Lexique Français est en quelque sorte couplé avec le premier lexique de 2011, de telle sorte que les entrées sont indiquées en français et suivent du correspondant en syriaque et en d'autres langues. Cela doit permettre aux linguistes ou aux spécialistes de la médecine ancienne de consulter le contenu de ce livre sans avoir à recourir aux différentes langues orientales ou au grec.

Les deux livres jumeaux pour ainsi dire sont joliment illustrés par des représentations de plantes ou d'arbres à valeur médicinale, celui de 2011 grâce à Madame Suzanne Amigues qui possède une bonne collection de clichés et dont je connais l'immense compétence dans le domaine de la botanique antique, et spécialement du monde grec, et pour le second j'ai reçu l'aide de Madame Marie Cronier qui a puisé dans un manuscrit grec et dans un autre en arabe de la BnF de remarquables images. A toutes deux je veux exprimer ma profonde reconnaissance. L'ouvrage que j'offre à l'Académie est évidemment pourvu d'un index des termes relevés dans les différentes langues.

